



**CR d'Organisation des
Compétitions Jeunes
Saison 2020 / 2021**



PROCÈS-VERBAL N° 17

Réunion du :	30 MARS 2021 à St Sébastien sur Loire et Le Mans
Président de la CR :	M. Mickaël HERRIAU
Présents à St Sébastien :	MM. Hubert BERNARD, Gabriel GO, Christian GUIBERT, Jean-Luc MARSOLLIER, Patrick PIOU,
Assistent à St Sébastien :	MM. Guy RIBRAULT, Président Délégué, Yohann LHOMMEDE, CTD 49, Julien LEROY, directeur juridique
Présents au Mans :	MM. Patrick VAUCEL Vincent GARNIER, CTD 72, Mme Nathalie PERROTEL, assistante administrative
En visio :	MM. Karl MARCHAND, CTD 44, Arnaud BULENGER, CTD 53
Excusés :	MM. Loïc COTTEREAU, Grégoire SORIN, CTR, Julien FRADET, CTD 85

1. BILAN DES VISIOS AVEC LES CLUBS

District 44 – 27 clubs (MM. HERRIAU – BERNARD - MARSOLLIER et MARCHAND)

- Satisfaction des clubs pour ces rencontres
- Quelques problèmes pour les choix (clubs alertés)
- Problèmes des horaires en U 14 – U 15 (dimanche matin)
- Projet club = porte d'entrée en championnats régionaux par les U 13 – U 14 – U 15 – U 16 – U 17 – U 18
- Meilleure visibilité de l'architecture
- Calendrier Gambardella non en concurrence avec les championnats :
 - construction d'un groupe spécifique
 - cohésion du groupe
- Date des candidatures avancé à début mai pour un retour début juin

District 49 – 15 clubs (MM. PIOU et LHOMMEDE)

- Satisfaction des clubs pour ces rencontres
- Difficulté de projection pour la saison 2021/2022
- Quid des frais d'engagements pour cette saison (report, remboursement ???)
- Connaissance du règlement avant le début des compétitions
- Favorable à un championnat U 14 R1
- Arbitrage des jeunes par les jeunes : à structurer avant la mise en place en U 19
- Diplômes des éducateurs pour les U 16 R1 et U 16 R2
- Poules : ouvertes sur tout le territoire

District 53 – 7 clubs (MM. COTTEREAU et BULENGER)

- Satisfaction des clubs pour ces rencontres
- Architecture : satisfaction car plus lisible
- Arbitrage des jeunes par les jeunes : aucun problème, cela fonctionne bien
- Matches possibles le dimanche matin

District 72 – 10 clubs (MM. GO - VAUCEL et GARNIER)

- Satisfaction des clubs pour ces rencontres
- Les clubs ont besoin d'informations
- Nouvelle architecture : accord unanime
- Poules par zone géographique pour les championnats R2 – R3
- Arbitrage des jeunes par les jeunes : accord pour les assistants jusqu'en U 17. Pas favorable en U 19
- Arbitres officiels en championnats U 16 et U 18 R1
- Candidatures début mai
- Architecture / règlements (montées – descentes) à connaître avant le début des championnats

District 85 – 13 clubs (MM. GUIBERT et FRADET)

- Satisfaction des clubs pour ces rencontres
- Projet cohérent par génération
- 3 sortes de clubs :
 - les clubs qui travaillent par génération
 - les clubs qui veulent être en U 15 R et U 17 R car c'est la vitrine du club
 - les clubs qui veulent y être en fonction de leur génération
- Problème du diplôme des éducateurs en cas d'accession en 2^{ème} phase (U 16 – U 18)
- Préférence pour des groupes de 12 en U 16 et U 18 avec matches A/R

Bilan général

- Visios appréciés par l'ensemble des clubs
- Architecture et règlements à communiquer avant le début des championnats afin que les clubs sachent ce qui va se passer en fonction de leurs résultats
- Candidatures début mai pour un retour vers les clubs début juin
- Arbitrage des jeunes par les jeunes : à maintenir jusqu'en U 17

2. PRESENTATION ET ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Horaires

Les rencontres peuvent être fixées le samedi entre 11 h et 18 h ou le dimanche à 11 h (à partir de U 16).

Jour et horaire à fixer par les clubs pour chaque phase.

Les demandes de modification doivent être faites par FOOTCLUBS – Portailbleu – au plus tard 10 jours avant la rencontre.

Statut des éducateurs

Obligation d'encadrement (minimum exigé)

- U 14 – U 15 – U 16 R2 – U 17 – U 18 R2 – U 19 = BMF ou BMF en cours de formation effective
- U 16 R1 – U 18 R1 = BEF ou BEF en cours de formation

En cas d'accession en 2^{ème} phase d'une équipe U 16 R2 ou U 18 R2 au niveau R1, encadrée par un éducateur diplômé BMF ou en cours, une dérogation sera accordée pour la 2^{ème} phase uniquement pour la saison en cours.

Installations (en attente avis CRTIS)

Les installations doivent être classées niveau T5, et terrain de repli niveau T6.

Eclairage niveau E6

Discipline

En raison de l'arrêt des compétitions, attente des décisions du COMEX concernant les sanctions en cours.

Article 37 : application du retrait des points sur la 2^{ème} phase, même si la décision est prise au cours du championnat 1^{ère} phase.

Arbitrage des jeunes par les jeunes

U 14 – U 15 – U 16 R2 – U 17 : 4 joueurs par équipe pour chaque match

U 16 R1 – U 18 R 1 : 3 arbitres officiels

U 18 R2 – U 19 : arbitres de clubs, dirigeants

Délégué au match

Si absence de délégué au match, le match peut se dérouler, mais l'arbitre doit notifier cette absence.

En cas d'absence : à minima amende au club

Nombre de personnes sur le banc de touche

- Un dirigeant porteur du brassard R et / ou un dirigeant en charge de l'accompagnement de l'arbitre central et des joueurs à la touche
- Un éducateur diplômé ou en cours de formation

Appel des joueurs et du banc de touche par l'arbitre à la sortie des vestiaires

Organisation type pour chaque saison

- Dernière semaine d'août : reprise des entraînements
- Préparation d'avant-saison : un mois
- 1^{er} et 2^{ème} tour Gambardella : les 2 premiers week-ends de septembre (en fonction du nombre d'engagés)
- Début des championnats : 3^{ème} week-end de septembre
- Reprise Janvier : 3^{ème} week-end de janvier
- Fin des championnats : 3^{ème} ou 4^{ème} week-end de mai
- Fin des coupes : 3^{ème} week-end de juin

Modalités de composition des championnats 2022/2023

Certains points encore en réflexion. Les documents seront finalisés lors de la réunion du 13.04

3. PROCHAINES REUNIONS

1. **MARDI 13 AVRIL 2021 à 13 H 30** – visioconférence
2. **MARDI 25 MAI 2021 à 10 H** – St Sébastien - Présentiel

Le Président de la C.R.,

M. HERRIAU



La Secrétaire de séance,

N. PERROTEL